ACADÉMIE DE BESANÇON
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction des services départementaux de l'éducation nationale du Territoire de Belfort

PROCÉDURE D'ADMISSION SEGPA

6ÈME

CYCLE DE CONSOLIDATION

Si les parents sont en désaccord avec l'éventualité d'une orientation en SEGPA, il est de la responsabilité de l'établissement de constituer et transmettre le dossier à la CDOEASD. Les parents auront toujours la possibilité de refuser l'orientation proposée.

1

Un élève est en difficulté de manière persistante dans sa scolarité.

Passation des évaluations Openscol.

Rencontre avec les parents pour partager les résultats scolaires qui confirment les démarches d'information à l'école élémentaire.

2

Le dossier est constitué avec les éléments scolaires.

Transmission à la coordonnatrice de la CDOEASD.

3

Un bilan psychologique pourra être établi afin d'éclairer la situation de l'élève.

Prise de contact du psychologue de l'éducation nationale avec l'établissement.

Réception de l'accord des parents pour un bilan.

4

La CDOEASD statue sur les éléments du dossier.

Orientation en 5ème segpa

Acceptation des parents → Affectation en 5ème segpa

Refus des parents → 5ème ordinaire (collège de secteur)

Ne relève pas d'une orientation en 5ème segpa → 5ème ordinaire (collège de secteur)

Vauban à Belfort
Signoret à Belfort
J. Ferry à Delle

Pas de sectorisation.
Prise en compte des souhaits des parents en fonction des places disponibles.

ACADÉMIE DE BESANÇON
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction des services départementaux de l'éducation nationale du Territoire de Belfort

PROCÉDURE D'ADMISSION SEGPA

6ÈME SEGPA INCLUSIVE

CYCLE DE CONSOLIDATION

Vauban à Belfort
Signoret à Belfort
J. Ferry à Delle

1

Un élève est pré-orienté en 6ème segpa inclusive.

Passation des évaluations Openscol :

- à la rentrée
- 1ère quinzaine de mars

2

Un bilan psychologique pourra être établi afin d'éclairer la situation de l'élève.

Prise de contact du psychologue de l'éducation nationale avec l'établissement.

Réception de l'accord des parents pour un bilan.

3

Le dossier est constitué avec :

- la synthèse de l'équipe éducative
- l'avis du conseil de classe du 1er et du 2nd trimestre.

Transmission à la coordonnatrice de la CDOEASD.

4

La CDOEASD statue sur les éléments du dossier.

Orientation en 5ème segpa

Acceptation des parents → Affectation en 5ème segpa → Collège d'affectation de la 6ème segpa inclusive

Refus des parents → 5ème ordinaire → Collège de secteur OU Collège d'affectation de la 6ème segpa inclusive

Ne relève pas d'une orientation en 5ème segpa → 5ème ordinaire → Collège de secteur